

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 54387 B1** (51) Cl. internationale : **F16B 21/02**

(43) Date de publication :
30.12.2022

(21) N° Dépôt :
54387

(22) Date de Dépôt :
21.11.2019

(30) Données de Priorité :
03.12.2018 FR 1872246

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/FR2019/052773 21.11.2019

(71) Demandeur(s) :
A. Raymond et Cie, 113 Cours Berriat 38000 Grenoble (FR)

(72) Inventeur(s) :
SICOT, Mikaël ; LAMOUREUX, David

(74) Mandataire :
H&H IP LAW

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19829294.8

(54) Titre : **DISPOSITIF DE FIXATION DE TYPE QUART DE TOUR AXIALEMENT CENTRE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un dispositif de fixation (1), du type quart de tour, d'une pièce (2) à un support, le dispositif de fixation (1) comprenant : une tête (11) portant la pièce (2), la tête (11) étant destinée à prendre appui sur une première face du support; un pied de maintien (12) relié à la tête (11) et s'étendant selon un axe principal (A), le pied de maintien (12) étant configuré pour pénétrer axialement dans une ouverture du support, l'ouverture présentant un bord périphérique, pour ainsi disposer le dispositif de fixation (1) dans une position d'insertion présentant une première orientation angulaire, le pied de maintien (12) comportant au moins une languette flexible de retenue (13) pour prendre appui sur une deuxième face du support lorsque le dispositif de fixation (1) est déplacé angulairement de la position d'insertion à une position de verrouillage présentant une deuxième orientation angulaire. La languette flexible (13) porte un ergot (15) pour combler l'espace susceptible d'exister entre le pied de maintien (12) et le bord de l'ouverture et ainsi recentrer le dispositif de fixation (1) dans l'ouverture lorsque le dispositif de fixation (1) est déplacé angulairement de la position d'insertion à la position de verrouillage.

Revendications

1. Dispositif de fixation (1), du type quart de tour, d'une pièce (2) à un support (3), le dispositif de fixation (1) comprenant:

- une tête (11) portant la pièce (2), la tête (11) étant destinée à prendre appui sur une première face du support (3);

- un pied de maintien (12) relié à la tête (11) et s'étendant selon un axe principal (A), le pied de maintien (12) étant configuré pour pénétrer axialement dans une ouverture (31) du support (3), l'ouverture présentant un bord périphérique, pour ainsi disposer le dispositif de fixation (1) dans une position d'insertion présentant une première orientation angulaire, le pied de maintien (12) comportant au moins une languette flexible de retenue (13) pour prendre appui sur une deuxième face du support (3) lorsque le dispositif de fixation (1) est déplacé angulairement de la position d'insertion à une position de verrouillage présentant une deuxième orientation angulaire;

le dispositif de fixation (1) étant caractérisé en ce que la languette flexible (13) porte un ergot (15) pour combler l'espace susceptible d'exister entre le pied de maintien (12) et le bord de l'ouverture (31) et ainsi recentrer le dispositif de fixation (1) dans l'ouverture (31) lorsqu'il est déplacé angulairement de la position d'insertion à la position de verrouillage.

2. Dispositif de fixation (1) selon la revendication précédente dans lequel la tête (11) comprend au moins un élément de blocage (16), destiné à occuper l'ouverture (31) du support (3) lorsque le dispositif de fixation (1) est en position de verrouillage.

3. Dispositif de fixation selon la revendication précédente dans lequel l'élément de blocage (16) est dispose avec un angle de 90° par rapport à la languette flexible (13).
4. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications 2 à 3 dans lequel l'élément de blocage (16) consiste en une paire de nervures parallèle reliée au pied de maintien (13).
5. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes dans lequel la base de la languette flexible de retenue (13) est solidaire d'un plateau (17) en saillie de la surface externe du pied de maintien (12) et disposé dans un plan perpendiculaire à l'axe principal (A).
6. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes dans lequel l'extrémité de la languette flexible (13) est libre et peut se déformer selon une direction perpendiculaire au support (3).
7. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes dans lequel la languette flexible (13) possède une inclinaison initiale non orthogonale au plateau (17).
8. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes dans lequel le pied de maintien (12) est muni d'au moins une nervure de guidage (14).
9. Dispositif de fixation selon l'une des revendications précédentes dans lequel l'ergot (15) présente une base le reliant à la languette flexible (13) et un sommet, la dimension du sommet étant plus petite que la dimension de la base.